

DECRET N° 98/.....124...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT  
NATIONAL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES  
SPORTS

*Le Président de la République*

- VU - la Loi Fondamentale;
- VU - le Décret D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet 1996, portant Nomination du Premier Ministre;
- VU - le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant Nomination des Membres du Gouvernement tel que modifié par décret n°97/013/PRG/SGG du 14 février 1997 et D/245/PRG/SGG du 20 Octobre 1997 ;
- VU - le Décret n°96/111/PRG/SGG du 29 août 1996, portant attribution des membres du Gouvernement ;
- VU - le Décret n°97/081/PRG/SGG portant Organisation du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique.

**Décrete**

**Article 1er :** Monsieur Pivi N'Zébela TOGBA Docteur es-sciences en Education Physique et Sports en Service à la Direction Nationale des Sports et de l'Education Physique est nommé Directeur Général de l'Institut National de la Jeunesse de l'Education Physique et des Sports (INJEPS) en remplacement de Monsieur BAH Mouctar appelé à d'autres fonctions.

**Article 2 :** le Présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 15/07/98

  
GENERAL LANSANA CONTE